



Fédération Française de BADMINTON

COMITÉ des BOUCHES-DU-RHÔNE

Maison départementale des sports 15 place de la Joliette 13002 Marseille
04 13 31 68 58

badminton@13olympique.com - www.badminton13.fr

Madame la Présidente
Ligue PACA de Badminton
avenue des Sables d'Or
BP 505
13895 Fos-sur-Mer Cedex

Marseille, le 16 octobre 2015

Objet : Responsabilités de la Ligue PACA dans l'accompagnement des joueurs du SER

Madame la Présidente,

Notre Comité a choisi, en ce début de saison, de réorienter sa politique d'accès vers le haut niveau, en renonçant à toute action sportive pour les enfants inclus dans le schéma d'entraînement régional (SER).

Cette décision regrettable est, pour une part majoritaire, due aux événements intervenus l'an passé en ce domaine, dont la Ligue porte l'entière responsabilité.

Certains parents se sentent lésés et ont, à notre connaissance, l'intention d'interpeller la Ligue et le Comité à ce sujet.

Nous vous demandons de prendre toutes vos responsabilités et de trouver les solutions adéquates pour faire face à cette situation nouvelle.

Compte tenu de la procédure fédérale en cours, nous nous permettons d'adresser copie du présent courrier au premier vice-président de la FFBAD.

Au cours de la saison passée, nous vous avons alertée par plusieurs courriers (tous restés sans réponse à ce jour) et de nombreuses conversations sur des faits intervenus à la seule initiative de la Ligue et concernant le SER. Les principaux étaient les suivants.

Interdiction aux joueurs de notre département, par votre employé F. Jacob, d'arborer le moindre signe de reconnaissance des efforts du Comité à l'occasion des podiums des championnats de France jeunes.

Interruption totale de communication de la part de la Ligue envers notre Comité, sur la question du SER, après la réunion du 9 juillet 2014, malgré nos relances.

Renvoi de Sydney Lengagne, employé du Comité et technicien reconnu dans le territoire, de l'équipe technique régionale et donc de toute activité en lien avec le SER.

Chantage à la mutation forcée d'un membre du SER, contre la volonté de la famille, du joueur et de son club d'origine, sous prétexte que ce club n'aurait pas été capable d'assurer les prestations d'entraînement suffisantes. Cette préconisation n'avait été communiquée, avant la saison, ni au club concerné ni à notre Comité, lesquels n'ont pas été consultés sur la question d'une solution autorisant ces prestations. Même le club d'accueil était défavorable à cette mutation forcée...

Incitation aux joueurs du SER à ne pas participer au regroupement que nous organisons le 21 septembre et pour lesquels ils étaient dûment convoqués, sous des prétextes fallacieux voir mensongers (certains s'étant vu déconseiller par un prestataire de la Ligue d'ajouter notre stage à leur programme ont participé, le même jour, à un autre stage dans lequel ledit prestataire était concerné...).

Interruption soudaine, non concertée et inexplicquée des entraînements SER dans le collège Mignet, avec lequel nous avions une convention d'occupation incluant cette activité.

Pressions intenses pour que notre Comité respecte strictement, pour le premier TIJ 14-15, les préconisations de la Ligue pour les paires de doubles, contrairement à ce qui nous avait été expressément autorisé par un courriel de votre employé, F. Jacob. Sujet qui a valu à nos employés nombre de récriminations et même des insultes (« les crétins du 13 »...).

Intégration au SER de joueurs ne figurant pas sur les listes de haut niveau, sans la moindre consultation de notre Comité, alors que celui-ci mettait sur pied un programme d'entraînement avec séances individuelles pour plusieurs d'entre eux.

Absence quasi totale d'information, et a fortiori de consultation, sur toutes les décisions prises par la Ligue au sujet du SER durant cette période.

L'incapacité de la Ligue, pendant plus d'un an, à opposer par écrit le moindre argument à cette énumération de faits suffit à démontrer leur véracité.

Ainsi qu'expliqué en détail dans notre courrier du 22 octobre 2014, resté sans réponse, nos actions qui concernaient les enfants du SER, sportives et extrasportives, faisaient partie d'une politique volontariste. Elles avaient l'ambition de compléter celles qui sont menées par la Fédération et la Ligue en matière d'accès au haut niveau.

En effet, rien dans l'organisation fédérale n'oblige un comité à accompagner des joueurs du SER sur les TIJ, à organiser des regroupements incluant ces joueurs, à mettre en place des séances individuelles pour les joueurs prometteurs ne figurant pas encore sur les listes de haut niveau, à organiser un interclubs jeunes, à octroyer des aides financières aux projets sportifs les plus prometteurs, à aider les familles dans leurs démarches, notamment les demandes de bourse, à compléter le suivi social, scolaire et psychologique qui est censé être conduit par la Ligue ou à mettre en place des actions de formation aux règles, à la lutte antidopage ou à la nutrition des sportifs.

Rien ne nous oblige à tout cela, mais rien ne nous l'interdit non plus, à condition de respecter la cohérence avec les actions de la Ligue, ce qui avait toujours été le cas jusque là.

Nous avons pris ces initiatives parce qu'elles nous semblaient nécessaires et compatibles avec nos moyens. Nécessaires à l'examen des actions de la Ligue et de leurs lacunes, et compatibles avec nos moyens, malgré les limites de la redistribution inéquitable par la Ligue du produit des licences dans notre département.

Dès le début du projet SER, et alors que vous n'étiez pas encore présidente de la Ligue, nous nous sommes heurtés à une vive opposition de votre part à toute contribution de notre Comité en la matière. En témoigne votre comportement déplacé, voire agressif, lors de la visite de la DTN le 19 janvier 2012, où vous aviez refusé de façon vindicative la présence en tant que tel du Comité à l'entrevue avec l'administration régionale chargée des sports.

Les événements intervenus à partir de l'été 2014 confirment clairement et abondamment que la Ligue entend dénier toute contribution des comités, notamment le nôtre, au SER.

Par ailleurs, nous ne souhaitons nullement revivre une saison aussi détestable que la précédente, en plaçant nos bénévoles et nos employés dans des positions insupportables.

Enfin, les comités ont d'autres missions, celles-ci parfaitement identifiées dans le projet fédéral, consistant à préparer l'accès vers le haut niveau en s'adressant à des joueurs plus jeunes que ceux qui figurent dans le SER

Dans ces conditions, nous n'avons pas d'autre choix que de décider de l'abandon de nos actions sportives en direction des jeunes du SER.

Cette décision est évidemment très mauvaise, compte tenu du contenu actuel du SER, mais c'est la moins mauvaise que nous pouvons prendre.

Il appartient à la Ligue d'assumer la pleine responsabilité de ses actes depuis plus d'un an, en prenant à sa charge le déficit sportif dû à notre réorientation et dont elle est la seule fautive, donc en proposant aux familles et aux jeunes de prendre en charge les activités que nous sommes contraints d'abandonner.

Cette assertion est d'autant plus justifiée que les finances de la Ligue et les ponctions sur les licenciés le lui permettent très facilement, ainsi que démontré dans notre courrier du 21 avril 2015, resté sans réponse à ce jour.

Nous n'avons jusqu'ici pas décidé d'abandonner aussi toutes les actions extrasportives que nous menons, tant les lacunes de la Ligue en la matière nous les font ressentir comme nécessaires. Il ne s'agit évidemment, compte tenu de ce qui précède, que d'un désolant sursis.

Dans l'espoir d'une réponse écrite, rapide, efficace et équitable, je vous prie d'accepter, Madame la Présidente, mes salutations les plus sportives.

Bruno Bert
Président

